

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13743**

Intitulé

Dessinateur concepteur, option illustration, option infographie multimédia, option dessin animé et option bande dessinée

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ecole Emile Cohl

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'école Emile Cohl

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le dessinateur-concepteur exerce des activités différentes en fonction de sa spécialité. En tant que :

- Illustrateur - dessinateur Bandes Dessinées (BD) : recherche documentaire sur le sujet à illustrer, effectue des études et crayonnés (décors, personnages), élabore une maquette (couverture de livres, CD, etc...), dessine en couleur le travail d'études.
- Infographiste-multimédia : réalise le traitement numérique des images confiées, propose des créations et adaptations graphiques, formalise les tâches du processus de création graphique, organise, coordonne et produit les travaux graphiques.
- Animateur : réalise l'animation des réalisations graphiques en conformité avec les documents de référence qui lui sont remis, crée et propose des mouvements, des rythmes, des attitudes correspondant à l'intention du jeu, formalise les tâches du processus de l'animation, organise, coordonne et produit les travaux d'animation.

Les titulaires de la certification :

- maîtrisent techniquement la réalisation des dessins, de créations graphiques
- connaissent et maîtrisent la conception d'une charte graphique
- maîtrisent les techniques d'animation d'un personnage ou d'un objet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les illustrateurs, dessinateurs de BD officient en majeure partie en qualité d'indépendant. Ils travaillent pour le compte d'éditeurs. Les animateurs et infographistes multimédia travaillent dans des entreprises de 10 à 50 salariés maximum dans le secteur du jeu-vidéo, de la télévision, de l'Internet mais aussi la publicité, le design, la recherche industrielle (aéronautique) et scientifique (imagerie médicale). Ils ont pour un petit nombre d'entre eux le statut d'intermittent du spectacle.

Types d'emplois accessibles : - Illustrateur

- infographiste multimédia
- dessinateur maquettiste
- game designer
- storyboarder
- lay-out man
- dessinateur de BD

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1101 : Création en arts plastiques

B1805 : Stylisme

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1° Personnes en formation initiale (4 ans) : - Contrôle continu

- Elaboration d'un projet personnel de fin d'études, selon l'option choisie :
- * Animation : réalisation d'un court métrage
- * Illustration : réalisation d'un livre pour l'enfant
- * Bande dessinée : réalisation d'un album
- * Infographie multimédia : réalisation d'un CD ROM, d'un produit interactif, d'un site internet...

2° Pour les personnes en VAE :

La certification peut être globale, par option (cf plus haut), ou partielle sur les options et leurs composantes :

- maîtrise du dessin
- maîtrise de l'animation
- maîtrise de la couleur
- intelligibilité du scénario etc.... selon l'option choisie.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		le président de jury est un universitaire. La composition : 2 professionnels en activité, 2 professeurs, le directeur de l'Ecole
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		le président de jury est un universitaire. La composition : 2 professionnels en activité, 2 professeurs, le directeur de l'Ecole

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : DIPLOME D'UNIVERSITE D'ANTHROPOLOGIE ET D'IMAGE NUMERIQUE A LYON II DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE OPTION ARTS DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GEOGRAPHIE ET D'IMAGERIE NUMERIQUE Texte réglementaire : CONVENTIONS SIGNEES AVEC L'UNIVERSITE LYON II EN DATE DU 03/05/1993 ET AVEC L'UNIVERSITE LYON III EN DATE DU 26 JUIN 2002	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du libellé de la certification.

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Dessinateur concepteur, option illustration, option infographie multimédia, option animation, option bande dessinée" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 25 novembre 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1987 et jusqu'au 31 décembre 2003

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Modification de l'arrêté du 23 mars 2000 (JO du 29 mars 2000). Homologation au niveau II.

Arrêté du 23 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 50 certifiés par année

Autres sources d'information :

eec@cohl.fr

<http://www.cohl.fr>

Lieu(x) de certification :

ECOLE EMILE COHL 232, rue Paul Bert
69003 Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Dessinateur concepteur, option illustration, option infographie multimédia, option animation, option bande dessinée